

La C^{ie} des Mines d'Anzin

Au début du 18^{ème} siècle, une poignée d'hommes obstinés s'associent et mobilisent d'énormes capitaux dans le but de découvrir du charbon dans la partie française du Hainaut. Ce groupe est constitué de **Jean-Jacques Désandrouin**, **Pierre Désandrouin** (son frère), **Nicolas Desaubois**, **Pierre Taffin** et **Jacques Richard**. Ils font appel à un spécialiste, **Jacques Mathieu** qui dirigeait les mines de Gédéon Désandrouin (le père de J-Jacques et Pierre) dans la région de Charleroi. Les recherches s'effectuent dans un secteur compris entre les villes de Condé et de Valenciennes. Les tentatives sont nombreuses, infructueuses et coûteuses, pendant plusieurs années.

Après 18 mois d'efforts au puits qui s'appellera plus tard *fosse Colard* sur la commune de Fresnes-sur-Escaut, Jacques Mathieu découvre, le 3 février 1720, à 100 mètres de profondeur, une veine de charbon maigre. D'autres puits sont creusés mais le charbon est de piètre qualité. L'extraction n'est pas toujours aisée et parfois l'eau envahit les installations souterraines. Les affaires sont ruineuses et plusieurs sociétés sont créées tour à tour.

La Compagnie Désandrouin-Taffin connaît le succès avec la découverte d'un charbon gras de très bonne qualité, le 24 juin 1734. A la *fosse du Pavé*, sur la commune d'Anzin, à 73 mètres de profondeur, **Pierre Mathieu** (le fils de Jacques) et ses hommes viennent d'atteindre la veine « Grande Droiteuse ». L'extraction charbonnière apparaissant maintenant rentable, des convoitises naissent, des sociétés concurrentes sont créées et des procès sont intentés par les propriétaires des terrains.

En 1757, les diverses exploitations fusionnent pour former la **Compagnie des Mines d'Anzin**, qui devient l'une des premières grandes sociétés industrielles de France.

La Compagnie des Mines d'Anzin construit en France l'un des premiers réseaux ferrés. Destiné avant tout à l'acheminement du charbon depuis les mines vers les lavoirs, on y voit rapidement apparaître des trains affectés au transport du personnel et des employés. Il est ainsi le premier réseau ferré à voie large (dite « normale ») affecté au transport des voyageurs. La ligne SOMAIN – PERUWELZ est l'épine dorsale de cet important réseau où se connectent de nombreuses voies reliant les fosses et installations minières.

Les compagnies minières sont nationalisées à la fin de la seconde guerre mondiale. L'ordonnance du 13 Décembre 1944 institue les **Houillères Nationales du Nord et du Pas de Calais**, et la loi du 17 Mai 1946 crée les **Houillères du Bassin du Nord et du Pas de Calais** (H.B.N.P.C.). Le bassin minier, d'une superficie de 1150 km² est subdivisé en 9 groupes : Valenciennes, Douai, Hénin-Liétard, Oignies, Liévin, Lens, Béthune, Bruay, Auchel. L'exploitation y est partout difficile. Les veines exploitées présentent des variations d'épaisseur considérables. A partir de 1955, un vaste programme de modernisation et de restructuration est entrepris. Déjà, les unités non rentables sont fermées.



(photo : J. Jännick)

